



Badminton Centre-Val de Loire

Ligue régionale

6 bis, rue des Urbets – 18000 BOURGES

☎ 02 48 65 52 80 🌐 <http://www.badmintoncvl.fr> - secretariat@badmintoncvl.fr
SIRET 392 841 169 00064 - APE 9319Z

Interclubs 2017/2018

Décisions et rappels de la Commission Régionale Interclubs suite aux rencontres du 15 octobre 2017

Division	Poule	Club recevant	Club visiteur	Points du règlement non respectés	Matches concernés	Nouveau score et décisions de la CRI
R1	A					50€ de bonus pour Bourges pour la présence de chaises d'arbitre.
R2	A	Contres (EDC-1)	Orléans (CLTO-3)	Match forfait.	Double Dames	Score inchangé. Un point de pénalité pour Contres (EDC-1).
R2	A	Saint-Jean de Braye (SMOCBAD-1)	Moutlouis-sur-Loire (ASM-1)			1 point de bonus pour Saint-Jean de Braye pour arbitrage de plus de 4 matchs dans la journée.
R2	A	Contres (EDC-1)	Orléans (CLTO-3)			1 point de bonus pour Orléans pour arbitrage de plus de 4 matchs dans la journée.
R2	A	Gien (BCG-2)	Montargis (USMM-1)			1 point de bonus pour Montargis pour arbitrage de plus de 4 matchs dans la journée.
R2	B	Vierzon (ASVB-1)	Saint-Germain du Puy (BCSG-1)			1 point de bonus pour Saint-Germain du Puy pour arbitrage de plus de 4 matchs dans la journée.
R2	B	La Riche (LVLR-1)	Mainvilliers (BAPAMA-)			1 point de bonus pour Mainvilliers pour





Badminton Centre-Val de Loire

Ligue régionale

6 bis, rue des Urbets – 18000 BOURGES

☎ 02 48 65 52 80 🌐 <http://www.badmintoncvl.fr> - secretariat@badmintoncvl.fr
SIRET 392 841 169 00064 - APE 9319Z

			2)			arbitrage de plus de 4 matchs dans la journée.
R3	A	Argenton-sur-Creuse (USABAD-2)	Saran (USMS-1)			1 point de bonus pour Argenton-sur-Creuse pour arbitrage de plus de 4 matchs dans la journée.
R3	A	Argenton-sur-Creuse (USABAD-2)	Saran (USMS-1)			1 point de bonus pour Saran pour arbitrage de plus de 4 matchs dans la journée.
R3	A	Châteauroux (CCBa-1)	Pithiviers (ABP-1)			1 point de bonus pour Châteauroux pour arbitrage de plus de 4 matchs dans la journée.
R3	B	Ardentes (LVA-1)	Nogent-le-Rotrou (BCN-1)			1 point de bonus pour Ardentes pour arbitrage de plus de 4 matchs dans la journée.
R3	B	Arthon (COABAD-1)	Buzançais (ACSB-1)			1 point de bonus pour Buzançais pour arbitrage de plus de 4 matchs dans la journée.
R3	B	Arthon (COABAD-1)	Buzançais (ACSB-1)			1 point de bonus pour Arthon pour arbitrage de plus de 4 matchs dans la journée.
R3	C	Château-Renault (BCPT-1)	Saint-Germain du Puy (BCSG-2)			1 point de bonus pour Château-Renault pour arbitrage de plus de 4 matchs dans la journée.
R3	C	Tours (CEST-4)	Orléans (CLTO-4)			1 point de bonus pour Orléans pour arbitrage de plus de 4 matchs dans la journée.





Badminton Centre-Val de Loire

Ligue régionale

6 bis, rue des Urbets – 18000 BOURGES

☎ 02 48 65 52 80 🌐 <http://www.badmintoncvl.fr> - secretariat@badmintoncvl.fr
SIRET 392 841 169 00064 - APE 9319Z

A la suite de cette première journée, la Commission Régionale Interclubs tient à faire quelques rappels et précisions pour les prochaines journées :

- Il a été constaté de nombreux retards d'équipes. La commission rappelle que les déclarations de présences doivent être transmises au juge-arbitre au moins une heure avant le début de la rencontre. Pour cette première journée, aucune sanction n'a été prise. Cependant, dès la prochaine journée, les sanctions seront appliquées pour tous les retards signifiés par le juge-arbitre dans son rapport.
- Des documents de rencontres (déclaration des présences, compositions d'équipes) ne sont pas correctement remplis ou signés. De même, il est rappelé que les déclarations de présences doivent être faites pour chaque rencontre de la journée et que seuls les joueurs aptes à jouer sont autorisés à signer ces déclarations de présences.
- Pour chaque rencontre, les arbitres ne peuvent en aucun cas occuper une autre fonction (notamment être joueur). Cependant, un membre de l'équipe peut arbitrer une rencontre et être joueur sur l'autre rencontre.

La Commission Régionale Interclubs